

**Note stratégique pour l'accréditation 2027-2031 de l'Université de Toulouse.**

## **Conseil Académique du 30 juin 2026**

### **Délibération 2026/06/CAC-025**

#### **LE CONSEIL ACADÉMIQUE,**

*Vu le code de l'éducation et notamment son article L.712-4 et L.712-6-1 ;*

*Vu le code de l'éducation et notamment son article L.613-1 ;*

*Vu les statuts de l'université de Toulouse, notamment son article 24 ;*

*Vu l'avis favorable de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 30 juin 2026 ;*

*Vu la lettre de cadrage de l'offre de formation de l'UT 2027-2031 approuvée par le conseil d'administration du 13 avril 2026 ;*

*Considérant que la note stratégique accompagne le dépôt de l'offre de formation sur FRESQ ;*

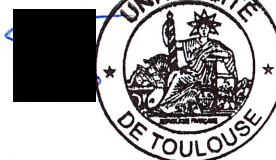
#### **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

- ❖ **APPROUVE** la note stratégique pour l'accréditation 2027-2031 de l'Université de Toulouse.

Toulouse, le 30 juin 2026

La Présidente de l'Université de Toulouse

Odile RAUZY



Date de transmission à la Rectrice de Région académique et publication :

.....**8.juillet.2026**.....

Délibération adoptée à l'unanimité des votes exprimés

Nombre de membres en exercice : 83

Nombre de membres présents ou représentés : 52

Nombre de voix favorables : 50

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 2

## **Note stratégique pour l'accréditation 2027-2031 de l'université de Toulouse**

**La note stratégique accompagne le dépôt de l'offre de formation sur FRESQ. Cette offre tient compte des modifications réglementaires, de l'évolution des métiers et des connaissances et compétences attendues des diplômés pour leur meilleure insertion professionnelle. Elle repose sur une analyse du contexte socio-économique et des flux d'étudiants, et intègre également les recommandations de la récente évaluation par le hcéres. Enfin, l'offre de formation et les co-accréditations sont pensées dans le cadre de la construction de l'EPE et de dynamique de transformation en Grand Etablissement, dans une logique de cohérence et de complémentarité**

Ces éléments ont été détaillés dans une lettre de cadrage votée par les instances (CFVU, conseil académique, CA) en avril 2026. L'Université de Toulouse, lieu de création et de transmission des connaissances, forte de sa recherche de haut niveau, a pour ambition de doter ses étudiants de solides bases scientifiques, de l'esprit critique et des compétences nécessaires pour leur permettre de s'insérer durablement dans le monde professionnel dès la fin de leurs études et évoluer tout au long de leur carrière. Cette ambition s'accompagne d'une attention particulière aux enjeux sociétaux actuels, notamment la formation aux transitions écologiques et sociétales (TES) et à l'utilisation maîtrisée des outils numériques, dont l'Intelligence Artificielle (IA).

L'amélioration de l'insertion professionnelle aux différents niveaux de diplômes repose sur plusieurs leviers : la préparation des étudiants au cours de leurs cursus, le renforcement des liens avec le monde socio-économique, et l'adaptation de l'offre de formation à de nouvelles exigences ou des métiers émergents. Elle demeure néanmoins indissociable de la réussite des étudiants. A ce titre, l'UT met en œuvre des dispositifs d'aide à la réussite diversifiés et adaptés aux différents publics grâce à un accueil, un suivi et un cadre de vie universitaire les plus inclusifs possibles.

La présentation de l'offre de formation est articulée par cycle et par composante (Faculté de Santé, Faculté des Sciences du Sport et du Mouvement Humain, Faculté Sciences et Ingénierie, Institut Universitaire de Technologie). L

### **1- Premier cycle**

Dans un contexte marqué par l'absence de nouveaux moyens et par la mise en œuvre de réformes récentes (BUT, concours enseignement) ou à venir (accès santé), peu de changements sont à relever dans l'offre de premier cycle. Celle-ci couvre largement les besoins, voire les dépasse dans quelques mentions ou parcours qui rencontrent des difficultés à satisfaire leurs capacités d'accueil. Cette situation explique en partie les taux de réussite plus faibles, et elle souligne la nécessité de poursuivre les efforts pour améliorer la réussite dans certaines mentions de licence générale ou celle des bacheliers technologiques en BUT. L'articulation formation-recherche, considérée comme un point fort dans le rapport du hcéres, devra être poursuivie ou améliorée dans certaines formations.

#### **1<sup>er</sup> cycle – Faculté de Santé.**

Le 1<sup>er</sup> cycle est reproduit à l'identique en attendant la réforme de l'accès aux études de santé. Le dispositif PASS et L.AS sont donc reconduits en 2026-27. Au fur et à mesure de la diffusion des informations concernant la réforme, les universités (UT, UT2J, UTC, INUC) se concertent

pour prévoir au mieux le dispositif. Les conditions d'accueil des étudiants, la poursuite d'études en licence, et le coût incombant aux établissements sont des éléments essentiels de la réflexion.

Au sein des formations paramédicales, la formation des infirmiers évolue dans le cadre de l'universitarisation de cette formation. Le diplôme d'état sera délivré par l'université. La formation sera adossée à une licence de sciences pour la santé favorisant la double diplomation (LSS et DE) comme pour les autres formations paramédicales.

La mention LSS permet en outre d'intégrer une licence générale du département de sciences pharmaceutiques "qualité en bioproduction et biotechnologies". Cette formation professionnalisante est proposée dans le cadre de l'AMI-CMA BioOcc (métiers du médicament et biotechnologies).

### **1<sup>er</sup> cycle – Faculté des Sciences du Sport et du Mouvement Humain (F2SMH).**

F2SMH propose 4 mentions de licence STAPS et autant de parcours à partir de la 2<sup>e</sup> année, la première étant un portail commun. Chaque parcours a le même nom que la mention. La formation est aussi adossée à une LAS et à l'accès à l'IFMK selon différentes modalités.

Trois mentions/parcours sont reconduits à l'identique, mais la mention "éducation et motricité" (EM) est modifiée pour répondre à la réforme du concours du CAPEPS. Le parcours conduisait auparavant la plupart des étudiants vers un master MEEF. Avec le concours en fin de licence et un accès privilégié des masters M2E aux seuls lauréats, le parcours à partir de L2 sera modifié pour offrir différentes perspectives que la préparation au concours du CAPEPS. L'offre de formation est étoffée par deux licences professionnelles (LPro) et deux DEUST. Le DEUST AGAPSC (Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles) est nouveau (démarrage en 2026) et est opérée dans une nouvelle antenne universitaire à Montauban. Il répond à une demande des collectivités locales (offre d'enseignement supérieur et besoin d'emplois sur un large bassin). Il trouve sa place dans un centre d'excellence sportive flambant neuf et s'insérera dans le paysage d'enseignement supérieur local au côté des formations d'UT2J, d'UTC et d'UT (formations paramédicales).

### **1<sup>er</sup> cycle – Faculté Sciences et Ingénierie (FSI).**

Les mentions de licence générale sont reconduites, ainsi que la plupart des parcours. Quelques parcours (à partir de la 2<sup>e</sup> année) très peu attractifs sont supprimés. Afin de favoriser la réussite dans certaines mentions bien identifiées (EEA, génie civil par exemple), une attention particulière sera portée sur l'adaptation des contenus et des évaluations aux différents publics accueillis dans ces mentions. Les modifications les plus importantes concernent l'apparition de parcours de préparation au CAPES (mentions de mathématiques, PC et SVT), à la place d'UEs mises en place pour répondre à la réforme au cours des deux années écoulées), et la création de la licence professorat des écoles (LPE), co-accréditée avec UT2J/inspé et INUC. La LPE, qui démarrera en 2026, remplacera progressivement les dispositifs de formation des professeurs des écoles proposés jusqu'à maintenant (L S&H-3PE et L3 SV-PPE).

Les LPro rencontrent toujours des difficultés à attirer les étudiants malgré d'excellentes perspectives d'insertion professionnelles. Deux parcours de LPro de la mention "analyse, qualité et contrôle des matériaux" seront fusionnés pour une capacité d'accueil optimisée (24). Le secteur agroalimentaire étant un secteur clé, l'UT veut garder l'accréditation de la LPro "productions végétales", dont un parcours a été fermé, et demande à être coaccréditée pour la mention "production animales" avec l'INUC, afin de poursuivre la transformation d'un

bachelorCTI de l'EI Purpan (établissement composante de l'UT) en LPro mieux adaptée aux publics concernés.

Dans le même esprit, une discussion sur les ouvertures de BachelorAgro a eu lieu entre FSI, IUT et EI Purpan pour répartir les mentions selon les compétences, intérêts et partenariats des trois acteurs. La FSI a déposé avec le LEGTA d'Ondes (31) trois dossiers pour un Bachelor Agro option "Systèmes Robotiques et Numériques pour l'Agriculture". Enfin une mention de LPro "métiers de la protection et de la gestion de l'environnement" est demandée pour développer l'offre vers les métiers de la RSE. Un parcours est proposé à Toulouse autour de la gestion de l'eau et des zones humides, et un autre axé "économie circulaire" à Cahors dans le cadre d'une AMI-CMA EcoOcc.

### **1<sup>er</sup> cycle – Institut Universitaire de Technologie (IUT Toulouse-Auch Castres).**

Dans le cadre du premier cycle, l'offre de formation portée par l'IUT s'inscrit dans la continuité de la réforme du Bachelor Universitaire de Technologie (BUT), mise en œuvre récemment. À ce titre, les mentions et parcours de BUT, ainsi que les licences professionnelles, sont reconduits à l'identique afin d'en garantir la lisibilité pour les étudiants comme pour les partenaires socio-économiques. Cette stabilisation de l'offre actuelle doit également permettre d'en évaluer les effets sur la réussite et l'insertion professionnelle des étudiants. Les évolutions les plus récentes, notamment la création du département Informatique à Castres en 2023 et l'ouverture du parcours "business international" au sein du département Techniques de Commercialisation, sont en phase de consolidation. Elles témoignent de la capacité d'adaptation de l'IUT aux besoins des territoires et aux attentes du monde socio-économique, en cohérence avec sa vocation professionnalisante.

L'IUT assure aussi l'opérationnalisation de la troisième année (L3) de la licence Information-Communication co-accréditée avec l'UT2J. Cette formation constitue une passerelle cohérente vers les poursuites d'études en master, InfoCom coaccrédité avec UTC.

## **2- Deuxième cycle**

Hormis les formations médicales et quelques formations paramédicales réglementées, plus le diplôme national d'œnologie, l'offre de formation de 2<sup>e</sup> cycle repose sur les Masters. Le lien avec la recherche est bien évidemment essentiel et l'ensemble de mentions et parcours recouvre les activités de recherche de l'UT. Une offre pléthorique, au niveau des parcours, peut cependant nuire à la lisibilité de l'offre et également induire des coûts directs et indirects. Un cadrage est nécessaire pour optimiser l'offre. Cela passera par des adaptations ou fusions de parcours, mais aussi des fermetures.

### **2<sup>ème</sup> cycle – Faculté de Santé.**

Le deuxième cycle des formations médicales devra être ajusté si la réforme de l'accès santé a un impact important sur le premier cycle. Des changements importants en maïeutique et pharmacie ont été entrepris jusqu'en 2026. Les prochains toucheront odontologie avec réforme du 2<sup>e</sup> cycle et des EDN en 2027.

Les mentions de masters portées ou coaccréditées par la faculté de Santé ne changent pas. Le parcours OSIRIS de la mention Santé pour répondre à l'universitarisation de la formation en sciences infirmières jusqu'au doctorat ouvrira en septembre 2026.

### **2<sup>ème</sup> cycle – Faculté des Sciences du Sport et du Mouvement Humain.**

L'offre de formation de Master est reconduite avec création d'une mention "politique sportives, éducatives et société". Cette création est la conséquence de la réforme du recrutement des enseignants du 2<sup>nd</sup> degré. La nouvelle mention est requise pour offrir de nouvelles perspectives de poursuite d'étude aux étudiants de la licence EM qui ne passeront pas le CAPEPS ou n'intégreront pas le M2E.

Le parcours ISSD, très attractif, reste positionné dans la mention "management du sport". Pour des raisons de lisibilité, même si pour l'instant il n'y a pas de problème avec les organismes de formation continue ou d'alternance, il serait souhaitable d'avoir une mention dédiée, plus en rapport avec le contenu et les débouchés professionnels du M2 ISSD.

## **2<sup>ème</sup> cycle – Faculté Sciences et Ingénierie.**

La FSI est la composante qui opère le plus grand nombre de mentions de master au sein de l'UT. Aucune mention ne disparaît mais la campagne d'accréditation fait apparaître deux demandes d'accréditation et une demande de changement de mention.

Le département de gestion souhaite intégrer ses parcours de master au sein d'une mention "management" au lieu de l'actuelle "management des systèmes d'information". Au moins deux des parcours ne s'intègrent pas bien dans les blocs de compétence de la mention MSI. Le changement de mention permettra d'englober plus largement les quatre parcours tout en leur assurant une meilleure lisibilité, et de capter de nouveaux profils d'étudiants. La mention "management" existe aussi à UTC mais il n'y a pas de concurrence directe entre les formations. A noter que la mention MIAGE, auparavant coaccréditée entre UT et UTC, fait l'objet d'une demande d'accréditation séparée au niveau de chaque établissement. La formation à l'UT fait partie de réseau des MIAGE (pas celle d'UTC) et va être remodelée pour satisfaire les évolutions des métiers.

Les demandes d'accréditation sont "immunologie" et "intelligence artificielle". La première a pour but de mettre en valeur une discipline au carrefour de la recherche médicale, de la recherche clinique et de l'innovation thérapeutique. Un parcours "immunologie" sera plus visible au sein de cette mention qui en accueillera un second coaccrédité avec l'ENVT.

La mention "intelligence artificielle" est nécessaire pour accueillir dans un premier temps le parcours international "trustworthy AI" qui caractérise le volet formation du cluster IA Aniti. Ce master est destiné à être coaccrédité par plusieurs établissements de l'EPE université de Toulouse.

Au-delà des mentions, une réflexion est demandée sur l'organisation, la présentation et le nombre (sans doute trop élevé) des parcours, afin d'améliorer la lisibilité et l'attractivité de l'offre. Ce point fait l'objet du cadrage, en accord avec les recommandations du hcéres.

## **2<sup>e</sup> cycle – Institut Universitaire de Technologie (IUT Toulouse-Auch Castres).**

L'IUT accueille une formation de Master "InfoCom" en coaccréditation avec UTC. Il n'y a pas de changement marquant sur les 4 parcours ouverts à l'alternance. Le M1 est commun, puis deux M2 sont opérés dans chaque établissement.

## **3- Troisième cycle**

Les troisièmes cycles de santé ont été modifiés pour satisfaire la réglementation (doctorat de Maïeutique, 3<sup>e</sup> cycle de pharmacie). Le cursus de pharmacie a été adapté pour permettre la double diplomation pharmacien-ingénieur (en collaboration avec ISIS à Castres) en rallongeant le cursus d'une seule année. Le 3<sup>e</sup> cycle d'odontologie sera également adapté, conséquence de la réforme du 2<sup>e</sup> cycle prévue en 2027.

Le doctorat constitue l'un des piliers de la stratégie de construction de l'Université de Toulouse. Dans le cadre de la transformation institutionnelle engagée depuis plusieurs années, le transfert du diplôme de doctorat de la ComUE vers l'Université de Toulouse a permis de préserver le modèle de délivrance conjointe mis en place hors vague avec l'Université Toulouse – Jean Jaurès, Toulouse INP et l'INSA Toulouse, tout en l'étendant à l'ENAC et à l'ISAE-SUPAERO. Cette organisation s'inscrit dans la continuité des décisions précédemment validées et garantit la cohérence de la politique doctorale à l'échelle du site. Avec plus de 3500 doctorants inscrits et 11 écoles doctorales, l'Université de Toulouse constitue l'un des principaux pôles doctoraux français. La délivrance conjointe renforce la visibilité nationale et internationale du doctorat de l'Université de Toulouse, valorise l'excellence scientifique du site et contribue à l'attractivité de ses établissements, laboratoires et formations doctorales. Elle favorise également la simplification des démarches administratives, le développement de nouveaux services aux doctorants, le renforcement de l'attractivité internationale et l'enrichissement de l'offre de formation.

Dans cette dynamique, l'Université de Technologie Tarbes Occitanie Pyrénées (UTTOP) et l'Institut National Universitaire Champollion (INUC) sollicitent leur intégration au dispositif de délivrance conjointe du doctorat. Ces établissements participent déjà pleinement à la recherche avec chacun 80 enseignants-chercheurs, dont 36 HDR à l'UTTOP et 25 HDR à l'INUC, appartenant à des laboratoires propres aux établissements ou à des UMR. Dans ce cadre, ils participent pleinement à l'encadrement de doctorants, aux formations doctorales transverses, à l'administration de nombreuses écoles doctorales (voir dépôt FRESQ) et aux conseils de la politique doctorale.

Leur intégration permettrait de renforcer la cohérence du périmètre académique de l'Université de Toulouse, tout en affirmant la dimension territoriale de sa stratégie scientifique. Elle contribuerait à soutenir le développement de l'activité de recherche et de formation doctorale dans les villes universitaires d'équilibre, notamment à Albi et Tarbes, tout en maintenant un cadre unique de gouvernance et de délivrance du doctorat à l'échelle du site. La délivrance conjointe demeure ainsi le principe structurant de l'accréditation doctorale de l'Université de Toulouse pour la période 2027-2031.